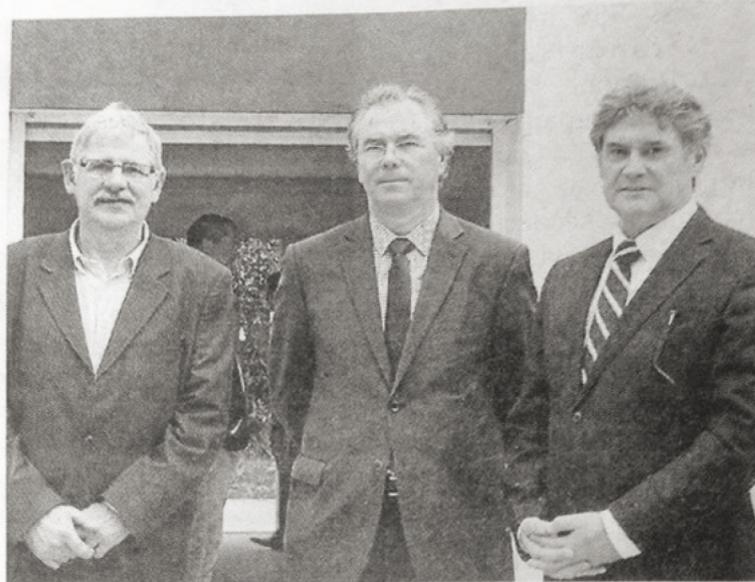


📍 SUCÉ-SUR-ERDRE

## Quatre logements sociaux

**C'**est une première opération de logements sociaux que vient de réaliser le groupe Dominique Charles, constructeur de maisons individuelles, pour la ville, et la Samo, bailleur social. Le projet a été initié en 2011, il s'agissait de construire un collectif sur une parcelle à la Bénétière. Quatre T4 de 78 m<sup>2</sup> réalisés ont été attribuées à de nouveaux Sucéens pour un loyer mensuel de 400 à 500 €. L'opération s'élève à 555 000 €. Pour Pascal Navaud, président de PN Développement : « *Il n'y a pas de distinction entre ces 4 maisons locatives et les 6 autres des propriétaires à côté. L'architecture compacte et la mitoyenneté ont permis de meilleures performances thermiques. Construire est devenu un métier d'experts, aussi nous travaillons avec les mêmes entreprises depuis 18 ans* ». Le maire Daniel Châtellier renchérit : « *Nous étions loin du bourg, dans un environnement magique, vous avez trouvé la solution malgré un budget serré. Ces 4 logements s'intègrent parfaite-*



Daniel Châtellier, Thierry Le Dauphin, responsable de la Samo, et Pascal Navaud, constructeur.

*ment dans le quartier. Nous avons aujourd'hui 81 logements sociaux sur la commune* ».

### La Samo partenaire de la ville

**Créer la mixité.** Thierry Le Dauphin, de la SAMO, bailleur social habituel de la ville, a précisé : « Le projet a été initié par Jean-Luc Durand. Il est subventionné par le conseil général, l'État et le 1 % logement, CIL, partenaires indispensables pour monter l'opération. Le but est de créer de la mixité sans faire de différence entre maisons libres et logements sociaux ». S'adressant à la Samo et à Pascal Navaud, le maire a conclu : « Nous aimons bien les défis. Nous retravaillerons ensemble sur la perspective de la route de Casson où sur 12 logements nous construirons 8 locatifs ».